

ÉDITORIAL

Les étudiant·e·s retrouvent la rue

Le gouvernement de Jean Charest au Québec a d'abord fâché des milliers d'étudiant·e·s en refusant de négocier avec eux, puis leur a donné un soutien inattendu en faisant passer une étrange «loi spéciale» limitant sérieusement le droit de manifester. Cette loi a en effet immédiatement créé un vaste mouvement de solidarité avec les étudiant·e·s, chacun·e comprenant que c'étaient cette fois-ci ses propres droits politiques qui étaient menacés par le gouvernement.

La lutte des étudiant·e·s n'en est pas moins fondamentale, puisqu'elle vise depuis le départ à s'opposer à une hausse substantielle des taxes d'études. Suivant en cela une tendance internationale cherchant à imiter les grandes universités privées américaines, dont les taxes sont prohibitives, le gouvernement québécois a voulu à son tour transformer les études en bien de consommation marchande. Cette évolution est désastreuse pour les universités, pour la qualité de l'enseignement qui y est dispensé, pour l'existence d'un service public de l'enseignement, et plus généralement pour l'idée même d'une société démocratique, tout simplement. On aurait tort d'ailleurs de considérer que le combat des étudiant·e·s québécois·es puisse être réduit à un contexte local particulier, au moment où les EPF suisses souhaitent elles aussi augmenter leurs taxes d'étude.

Ce mouvement québécois illumine cette fin de printemps, et maintenant qu'il est proche d'une victoire qui paraît de plus en plus probable, souhaitons qu'il réapprenne à d'autres le refus de la résignation et leur redonne un goût retrouvé de la contestation.

Réd.



Une Suisse de plus en plus inégalitaire

Contrairement à l'image d'un pays démocratique où les joies et les peines seraient également partagées par l'ensemble de la population, la Suisse est en réalité un des pays les plus inégalitaires au monde. L'écart entre les riches et les pauvres n'a cessé de se creuser au cours des vingt dernières années. Malgré les difficultés à se procurer des chiffres fiables sur ces phénomènes, l'Union syndicale suisse (USS) produit depuis 2011 un rapport fort documenté sur l'évolution des inégalités dont la dernière livraison vient de paraître. Il n'est malheureusement disponible qu'en allemand dans son intégralité, mais nous en avons extrait des commentaires et des graphiques qui nous semblent extrêmement parlants.

Lire en pages 6 et 7

■ PSS

Critique de la prise de position de la direction sur la migration

Page 3

■ Votations du 17 juin

L'assistance au suicide en débat

Page 5

■ 1^{er} mai

Le discours exemplaire d'un syndicaliste

Page 8

À VENIR

Dossier d'été

L'initiative «pour un revenu de base inconditionnel» lancée en avril de cette année commence à faire débat. Ce genre de mécanisme divise la gauche, y compris ses franges les plus radicales, depuis longtemps. C'est la raison pour laquelle la rédaction a décidé d'y consacrer entièrement le numéro d'août de *Pages de gauche*.

Il y sera question des différents modèles possibles – revenu de base, salaire universel, allocation universelle, assurance générale de revenu, etc. – et des problèmes que chacun d'entre eux pose. Nous aborderons aussi les conditions économiques nécessaires pour pouvoir imaginer financer un pareil mécanisme, quel que soit le modèle choisi.

Nous croyons que ce débat est important et qu'il mérite d'être conduit avec sérieux au sein de la gauche, car il touche à des éléments fondamentaux de sa politique: le travail, l'emploi, le salaire, le temps libre, la sécurité sociale, etc. Comme l'an passé, nous prolongerons ce dossier par une discussion publique lors de laquelle nous reviendrons sur ces différents aspects, en espérant vous voir à cette occasion.

La rédaction

IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.–
Abonnement de soutien: Fr. 130.–
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s, chômeuses-eurs): Fr. 39.–

CCP 17-795703-3
www.pagesdegauche.ch
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Dimitri Andronicos (DA), Samuel Bendahan (SB), Thierry Bornand (TB), Antoine Chollet (AC), Romain Felli (RF), Benoît Gaillard (BG), Mathieu Gasparini (MG), Philippe Gilbert (PG), Stéphanie Pache (SP), Émilie Pasquier (EP), Line Rouyet (LR), Myriam Scherly (MS), Sébastien Schnyder (SS), Arnaud Thiéry (AT)

Comité:
Mathieu Béguelin, Valérie Boillat, Michel Cambrosio, Raymond Durous, Dan Gallin, Anne Holenweg, André Mach, Philipp Müller, Rebecca Ruiz, Géraldine Savary, Alberto Velasco

Maquette:
Marc Dubois, Lausanne

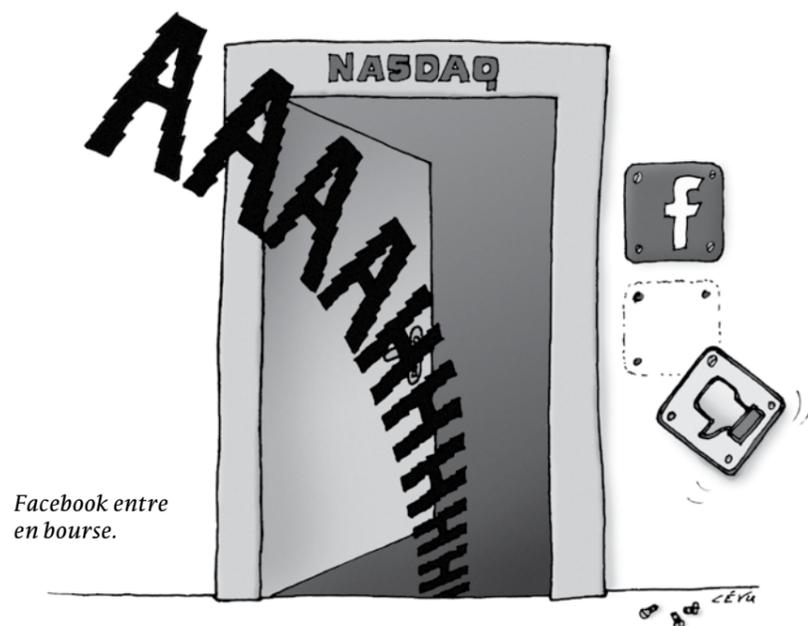
Secrétariat de rédaction et mise en page:
Antoine Chollet

Webmaster:
Sébastien Schnyder et Mathieu Gasparini

Illustrations:
Christian Vulllioud (Cévu)

Relecture:
Dominique Hartmann, Salima Moyard

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix



10 ANS DE PAGES DE GAUCHE

Souvenirs, souvenirs...

En 2003, quelques mois après mon adhésion au Parti socialiste, j'ai eu la chance d'intégrer la rédaction de *Pages de gauche*. Alors étudiante en sciences sociales, je souhaitais m'investir politiquement et c'est naturellement que je me suis tournée vers le PS.

Après bientôt dix ans de militantisme, à l'heure d'écrire cette chronique, je constate à quel point mon expérience au sein de la rédaction a été formatrice d'un point de vue politique. En effet, mes débuts à *Pages de gauche* me laissent le souvenir de nombreux échanges de savoirs et de débats enflammés – parfois durs, comme ceux que la politique peut générer. Ce sont surtout les fondements du socialisme démocratique et son application à tous les niveaux de notre société que j'ai appris à comprendre à travers *Pages de gauche*, au contact des fortes personnalités qui constituaient alors la rédaction.

Lieu de réflexions et de débats, nourris par des chercheuses-eurs, des syndicalistes, des politicien-ne-s et des représentant-e-s du monde associatif romand, *Pages de gauche* s'est donné une mission, celle de

contribuer à l'avancée des idées socialistes dans notre région et d'orienter le positionnement du Parti socialiste suisse, précisément vers le socialisme démocratique. Entre autres, en faisant de la sauvegarde du service public une priorité, en prônant l'ouverture ou en amenant une perspective de genre à l'analyse de l'actualité suisse et internationale, mois après mois.

Les critiques à l'égard du PSS n'ont d'ailleurs pas toujours plu. Quoi qu'il en soit, elles sont selon moi nécessaires à la bonne marche du parti qui est le mien. En ce sens, je considère également *Pages de gauche* comme une instance de veille, que son indépendance vis-à-vis du PSS garantit. Depuis mon passage à la rédaction du journal, sa composition a passablement changé même si la qualité de ses membres persiste. C'est grâce à l'engagement et à l'énergie de cette équipe que le journal perdure et que sa mission demeure. Merci à elle, joyeux anniversaire et longue vie à *Pages de gauche*!

Rebecca Ruiz
Membre du Comité de Pages de gauche, présidente du PS lausannois

PS ET MIGRATION

Les invasions barbares?

Les militant-e-s socialistes peuvent ressentir un certain malaise à la lecture du document produit par le Comité directeur du Parti socialiste suisse (PSS) sur la migration et soumis en discussion pour le Congrès de Lugano (les 8 et 9 septembre prochains). Son sous-titre, déjà, est explicite: «tirer parti des avantages de l'immigration; en prévenir les risques». Avantages et risques, non pas droits, libertés ou solidarité: tel est l'état d'esprit bureaucratique qui règne au sommet du Parti et qui ressemble fort à un chèque en blanc signé à la conseillère fédérale Sommarugga.

INACCEPTABLE

Clairement, il y a des éléments inacceptables parmi les 75 pages de ce document, notamment lorsqu'il accepte l'utilisation de la force pour renvoyer des personnes déboutées, ou quand il s'approprie le langage de l'UDC sur les risques liés à la migration (sur la criminalité des étrangers, voire sur les dangers que ceux-ci feraient peser sur la «paix religieuse»). Au lieu de dénoncer la longueur des procédures d'asile, le PSS ferait mieux d'expliquer pédagogiquement les raisons de l'existence de voies de recours face une décision juridique ou administrative dans un État de droit. Quant aux aspects positifs de la migration, ils relèvent essentiellement d'une vision strictement utilitariste (ainsi la migration serait importante quand elle contribue aux assurances sociales).

Tout aussi clairement, il y a de très nombreuses mesures qui sont correctes. On y rappelle que la migration n'est pas indépendante des autres domaines politiques. La critique qui est faite de la politique irréflectée d'attraction des entreprises, et ses conséquences en matière de logement ou d'aménagement du territoire est bien vue. Sur la question de la libre circulation européenne, le modèle de renforcement des mesures d'accompagnement vise à répondre aux problèmes réels de *dumping* salarial sans remettre

en cause la liberté de mouvement. Ici, le PSS arrive à tracer un chemin entre les demandes néolibérales et les vociférations nationalistes. C'est cette partie-là du texte qui est très bonne et à laquelle aurait pu se limiter le document.

RAPPELS NÉCESSAIRES

Toutefois, le malaise vient surtout de la manière dont le PSS pose le problème. À vrai dire, en lisant le document on a l'impression d'avoir sous les yeux un projet issu de l'Administration fédérale. Où sont l'analyse et le point de vue socialiste?

Peut-être qu'il aurait simplement fallu commencer par rappeler que l'histoire du PSS, et du mouvement syndical en Suisse, est indissociable de l'histoire migratoire de ce pays. Ensuite, une défense sans honte des droits fondamentaux aurait été la bienvenue, ainsi qu'un rappel de l'internationalisme qui caractérise le mouvement socialiste: avant d'être étrangers, légaux ou illégaux, les migrant-e-s sont pour l'essentiel des travailleuses et des travailleurs. Les migrant-e-s placé-e-s dans des situations précaires, parfois illégales et à la merci d'un renvoi, constituent une main d'œuvre qui est souvent moins au courant de ses droits, qu'il est plus facile d'intimider et qui a plus de difficultés à s'organiser et à se battre. Les syndicats l'ont bien compris qui mettent désormais un accent important sur l'organisation des travailleuses et travailleurs migrant-e-s. Non pas par charité ou par humanitarisme, mais parce que c'est la seule manière de défendre les conditions de travail et de vie, de toutes et tous! La régularisation des sans-papiers n'est pas une opération humanitaire, mais bien une stratégie de défense de la section la plus vulnérable du travail dans ce pays, qui à terme profitera à l'ensemble.

Une fois de plus, probablement, le comité directeur du PSS va gagner. Les débats à l'interne se focaliseront sur

certaines mesures, les plus scandaleuses. L'aile gauche du parti déposera uniquement des amendements «gagnables», et la logique d'ensemble du papier ne sera pas revue. Cette vision utilitariste et technocratique de la migration ne correspond pourtant pas au sentiment de la base du parti.

Romain Felli
Délégué du PS lausannois au Congrès de Lugano

On pourra lire une version plus développée de cet article sur www.pagesdegauche.ch.



Simonetta et ses drôles de dames

Le 1^{er} mai 2012, notre ministre en charge des questions d'immigration a parlé de l'égalité des sexes. Mais comme elle le précise bien dans ses propos, n'y voyez aucun féminisme. Tout au plus Sommaruga s'inquiète du gaspillage économique que représentent ces personnes bien formées qui ne participent qu'à la production non marchandisée du travail domestique: les femmes. Loin de proposer la moindre mesure pour lutter contre les inégalités de salaire – la ministre dit que la responsabilité en revient aux patron-ne-s –, elle propose de puiser dans le réservoir des femmes sous-employées pour lutter contre l'immigration. Avec cette idée, elle joue scandaleusement l'un contre l'autre deux groupes sociaux discriminés (même si elle s'en défend en croyant qu'il suffit de dire que l'on n'est pas raciste pour ne pas l'être). Mais surtout, penser que la mère de famille suisse avec une formation tertiaire est en concurrence avec l'ouvrier de chantier polonais ou une cadre de banque anglaise démontre son incompétence totale sur les questions de migration, et d'emploi. SP

GRÈCE

Contre la dictature des marchés

Cela fait des semaines que la presse internationale anticipe la crise politique grecque actuelle en appelant le peuple grec à la responsabilité en votant pour les partis prêts à assumer les accords sur la dette. Mais cela n'a pas suffi, si la droite se maintient comme premier parti, le grand gagnant, qui est deuxième, est à la gauche de la gauche, Syriza! Après l'échec de Nouvelle Démocratie (principal parti de droite) à former un gouvernement, Syriza n'a pas réussi non plus à réunir une majorité, handicapée par les 50 sièges supplémentaires automatiquement octroyés au parti ayant gagné les élections (le système électoral est construit pour garantir le bipartisme). Syriza n'a pas trouvé, étonnamment, de soutien auprès des communistes (les communistes du KKE vivent dans un monde parallèle d'attente du retour du stalinisme), et malheureusement les autres partis de gauche ne rassemblent pas assez de sièges cumulés pour constituer une majorité.

VICTOIRE HISTORIQUE

Le leader de Syriza, le très jeune Alexis Tsiparas (dans un pays qui a longtemps été une gérontocratie, cela vaut la peine

de le souligner), fait figure de nouvel homme fort, mais sa formation est fondée sur les débris du parti socialiste (le PASOK) qui assume les conséquences des politiques d'austérité. Le parti est vite piégé par les réalités institutionnelles, ce qui tout de suite minimise son succès inédit. Succès de la gauche radicale aussi amoindri par la presse européenne qui a reçu la nouvelle dans l'indifférence générale; que dirait-elle si Mélenchon avait été deuxième après Sarkozy? Si le Front de Gauche devenait le principal parti d'opposition en France aux législatives prochaines? C'est pourtant ce qui est arrivé en Grèce. Pourquoi ne pas réaliser ce qui vient de se passer et l'enfouir sous les succès nettement moindres et politiquement désastreux de l'extrême droite grecque?

RENDEZ-VOUS LE 17 JUIN

Il manquait un siège pour les partis traditionnels pour pouvoir former une majorité qui suive les directives européennes, et le peuple a dit non. En votant pour de nouvelles formations, le peuple a dit non en connaissance de cause: que peut-il leur arriver de pire que ce que Sarkozy et Mer-

kel lui ont imposé? Syriza n'a pas cédé à la possibilité de construire une majorité avec le PASOK et la Nouvelle Démocratie, comment faire autrement pour Tsiparas? Une alliance de ce type aurait signé son arrêt de mort politique puisque tout son programme est fondé sur une renégociation des accords sur la dette. Autant dire que la marge de manœuvre de Syriza sera mince. Même en cas de victoire en juin prochain, le parti ne pourra pas complètement rompre avec les décisions prises sous le précédent gouvernement, et devra s'engager, avec des équipes peu expérimentées, dans une lutte acharnée contre la troïka (FMI, BCE, UE) pour assouplir les mesures catastrophiques imposées à la Grèce. Nul ne sait encore ce qui va se passer et si Syriza sera à la hauteur des enjeux, dans le cas encore très incertain où ce parti gagnerait les élections.

Aujourd'hui la Grèce est le terrain d'expérimentation des marchés et elle subit une attaque concertée et féroce des spéculatrices-eurs. Soyons plus que jamais solidaires avec le peuple grec; de cette lutte dépend l'avenir de l'Europe.

Dimitri Andronicos

PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE

Le Front de gauche: un beau succès

Au-delà des questions de stratégie et de durabilité que pose l'alliance qui constitue le Front de gauche, force est de constater que ce nouvel acteur a pesé sur la campagne, tant sur la forme que sur le contenu. Alors certes, en récoltant 11% des suffrages, le Front de gauche n'a pas réussi à devancer Marine Le Pen et à répondre aux aspirations suscitées par le succès rencontré lors de ses meetings d'éducation populaire.

Toutefois, et ce n'est pas rien, il a réussi le coup de force de réinviter le politique, au sens noble du terme, dans les arènes politiques. En effet, le monde sondagier et les médias,

associés en cela à une certaine vision de la science politique, ont ces dernières décennies totalement dépolitisé la politique en la transformant en un match dont le résultat n'aurait finalement que peu d'impact sur la vie des citoyens. Les stratégies politiques s'étaient orientées vers la séduction des citoyens et vers l'uniformisation des grilles d'analyse. Ces manœuvres ont bien entendu bénéficié à la classe bourgeoise qui a vu son accumulation des richesses s'accélérer et son emprise sur l'interprétation du monde grandir.

Le Front de gauche a ainsi réussi, à force d'intelligence

stratégique et politique, à rappeler que la politique est faite de confrontation, de proposition, d'idées et de convictions et qu'elle n'est pas affaire de séduction et de fatalité. Il a remis au centre les questions politiques essentielles telles le partage des richesses, la solidarité entre tou-te-s les travailleurs et travailleuses et la capacité d'agir sur le monde. Il a réaffirmé que chaque pouce de terrain gagné dans cette guerre a été conquis de haute lutte et n'a jamais été offert par la classe capitaliste. Au-delà de l'élection présidentielle, il a déjà préparé les prochaines batailles.

Sébastien Schnyder

ASSISTANCE AU SUICIDE

La chasse aux «abus»

Le PS vaudois est le seul parti de gauche à appeler au rejet de l'initiative cantonale lancée par Exit, qui rappelle l'obligation pour les EMS d'appliquer un droit humain reconnu par la Constitution fédérale, celui de choisir sa mort. On serait pourtant en droit d'attendre d'une force de gauche qu'elle respecte le droit de chacun-e à disposer de sa vie et de son corps comme il ou elle l'entend et qu'elle ne souhaite pas soumettre cette liberté à l'expertise du corps médical. Le PS soutient en revanche un contre-projet contraignant devant permettre de lutter «contre les risques d'abus».

L'INCURABILITÉ DE LA VIE

Dans l'argumentaire pour le contre-projet, on ne trouve pas de justification du fait que recevoir une assistance au suicide en EMS exigerait d'autres mesures que celles que le législateur trouve suffisantes pour le faire chez soi. Or c'est bien cette unique restriction que l'initiative vise à corriger. Le contre-projet prétend néanmoins étendre la question à tous les établissements sanitaires, hôpitaux compris, ce qui va créer une «vaudoiserie» législative, qui va rendre plus difficile l'application du droit à choisir sa mort.

Dans ce texte, énoncer l'envie de mourir vous rend forcément suspect d'incapacité de discernement. Et c'est à vous de prouver que vous êtes sain-e d'esprit, et non à l'autorité qui veut vous contraindre. Or croire que les médecins sont compétents pour évaluer la capacité de discernement reste discutable. En général, cette tâche est confiée à des psychiatres, dont les critères et les compétences varient, et qui surtout tendent à se protéger en préférant garder quelqu'un en vie contre son gré que prendre le risque de se voir accuser de sa mort. Ces procédures de contrôle rappellent dangereusement les embûches posées par les forces politiques conservatrices aux femmes qui souhaitent une IVG, dont la motivation réelle doit être mise à

l'épreuve pour s'assurer qu'elles n'agissent pas par «faiblesse» et qui doivent être «aidées» dans la gestion d'un prétendu dilemme moral qui ne leur appartient pas mais qui n'est que celui des soignant-e-s, des croyant-e-s et des bien-pensant-e-s.

La seconde cautèle concédée au corps médical est en fait la preuve de son impuissance: on a le droit de choisir de mourir seulement si la médecine ne peut rien pour nous. L'exigence «d'une maladie ou de séquelles d'accident, graves et incurables» est en effet requise comme condition.

LA PEUR DU DÉSORDRE

En dehors de la préservation du pouvoir médical et de l'ordre religieux, on a peine à comprendre le besoin des autorités de légiférer. Or il est difficile de penser que le PS se réclame de ces objectifs, du moins explicitement. Les médecins

et l'État semblent avant tout craindre de voir leurs ouailles faire des choix «inconsidérés». Leur sentiment de responsabilité se fonde toutefois sur une conception profondément inégalitaire des rapports sociaux et sur un déni de l'autonomie des citoyen-ne-s. Pourquoi devrait-on prouver que notre décision de mourir correspond bien à notre volonté, mais pas notre décision de se marier ou d'être enceinte? En quoi cela regarde-t-il quelqu'un de savoir si l'action d'une personne reflète bien sa volonté? Et de toute façon, en quoi cela autoriserait-il qui que ce soit à décider à sa place, *a fortiori* quand les conséquences de ses actes ne portent pas atteinte à autrui?

Stéphanie Pache

On pourra lire une version plus développée de cet article sur www.pagesdegauche.ch.

ROMS

Retrouver la raison

Après Genève, c'est le tour de Lausanne de s'essayer à l'interdiction ou à la «régulation» de la mendicité sur son sol. On prétend que la présence de ces «Roms» est devenue gênante pour la population et qu'il faut y mettre bon ordre le plus vite possible. Mais qui sont exactement ces Roms apparemment si menaçant-e-s? Jean-Pierre Tabin et René Knüsel, deux sociologues lausannois, se sont penchés sur la question et leurs conclusions sont sans appel.

Premier constat, le terme «Roms» n'a fait son apparition qu'en 2005. Ce n'est que le dernier avatar d'une longue liste de termes destinés à nommer pour mieux stigmatiser, selon une tradition malheureusement assez ancienne. La réalité est que les mendiant-e-s que l'on rencontre dans les villes suisses depuis quelques années n'appartiennent pas à un groupe bien déterminé.

Deuxième constat, ces personnes sont pour la plupart parties des pays de l'Est de l'Europe pour échapper aux conditions économiques déplorables dans lesquelles elles vivaient, et aussi, ne l'oublions pas, en espérant s'éloigner un peu d'un racisme endémique et persistant à leur égard. Troisième conclusion des sociologues: la mendicité ne rapporte rien du tout, à peine de quoi survivre (et sans doute moins). Ce n'est pas un «business», et toute personne qui s'imaginerait organiser une pareille activité à large échelle pour en tirer un profit serait tout simplement un imbécile.

Espérons que cette étude, dont la version finale ne sera disponible qu'en fin d'année, permettra de ramener à la raison le débat sur ces questions, car il est clair qu'il n'a plus rien à voir avec celle-là aujourd'hui.

Antoine Chollet



DOSSIER

Une Suisse de plus en plus inégalitaire

Depuis les années 1990, les écarts entre les salaires se sont fortement accrues. Les salaires élevés (+33% depuis 1994) ont augmenté nettement plus que les bas (+9%) et les moyens (+7%) salaires. En raison de la crise financière, les salaires les plus élevés (1% supérieur) ont certes connu un léger recul entre 2008 et 2010.

LES BAS REVENUS AUGMENTENT

En Suisse, contrairement à ce qui a été le cas dans d'autres pays, aucun écart ne s'est creusé entre bas et moyens salaires. Cela devrait s'expliquer par la politique que les syndicats ont activement menée contre les bas salaires. Grâce à la campagne «Pas de salaires au-dessous de 3000 francs!», les salaires les plus bas du secteur des services ont été augmentés. Dans certaines branches (hôtellerie-restauration, commerce

de détail, etc.), certains salaires minimums ont augmenté de plus de 40% depuis 1998.

Pendant la crise, la part des plus riches à la fortune totale a légèrement diminué. Les différences de fortune sont toutefois restées extrêmes. 2,6 % de la population possède 50 % de la fortune. La Suisse fait ainsi partie des pays les plus inégalitaires du monde.

UNE FISCALITÉ POUR LES RICHES

La politique fiscale appliquée entre 2000 et 2010 a favorisé les couches supérieures de la société. Les hauts et très hauts revenus ont en effet profité de baisses d'impôts sur le revenu et sur la fortune. Par contre, les bas et moyens revenus ont vu leur charge croître à cause des impôts indirects, de certaines taxes et des primes de caisse-maladie ainsi que des loyers. Concernant les ménages

d'une personne à bas et moyen revenus, les hausses de salaire réel de la dernière décennie ont même été plus qu'entièrement «mangées» par les hausses de certaines taxes, des primes d'assurance-maladie et des frais de logement. Le revenu disponible de cette catégorie de personnes a ainsi baissé.

L'IMPORTANCE DES SYNDICATS

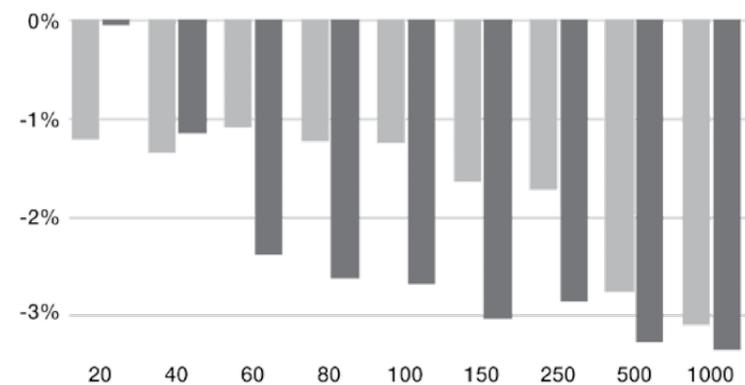
Les études économiques existantes montrent que dans tous les pays où les syndicats, ainsi qu'une politique économique et sociale active, se sont opposés au creusement des écarts entre les salaires, la répartition des revenus est aujourd'hui moins inégalitaire. Pour une évolution équilibrée des salaires, l'existence de syndicats forts, de salaires minimums efficaces, d'une assurance-chômage de qualité et d'une bonne protection des tra-

vailleurs et travailleuses sont des éléments déterminants. Ces «institutions» renforcent la position des salarié-e-s ordinaires sur le marché du travail et contribuent à ce que leurs salaires puissent progresser au même rythme que l'évolution économique. Contrairement aux systèmes de salaires avec bonus axés sur une politique salariale individualisée, les systèmes classiques prévoyant des hausses générales freinent les excès commis avec les salaires les plus élevés. Et l'organisation des services publics est également importante ici. Les pays qui ont privatisé ces derniers ou les ont externalisés se signalent par des écarts entre les salaires plus importants que dans les pays qui n'ont pas procédé de la sorte.

Union syndicale suisse (adaptation: RF et BG)

Les baisses d'impôts profitent à tout le monde, mais à certain-e-s plus qu'à d'autres, manifestement...

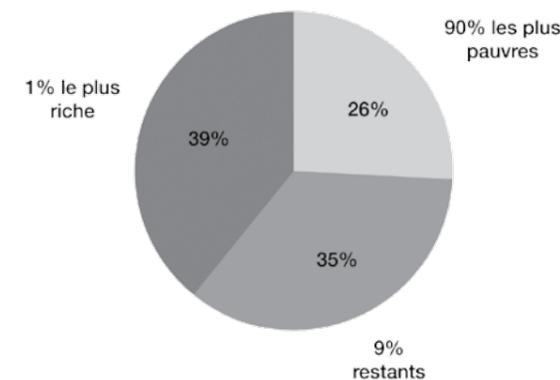
Baisses d'impôts de 2000 à 2012 pour les célibataires et les couples mariés avec deux enfants selon le revenu (en milliers de francs)



USS 2012, www.verteilungsbericht.ch

Source du texte et des graphiques: Daniel Lampart, David Gallusser, «SGB-Verteilungsbericht 2012. Eine Analyse der Lohn-, Einkommens- und Vermögensverteilung in der Schweiz», dossier USS-SGB n° 86, avril 2012, disponible en allemand sur www.verteilungsbericht.ch.

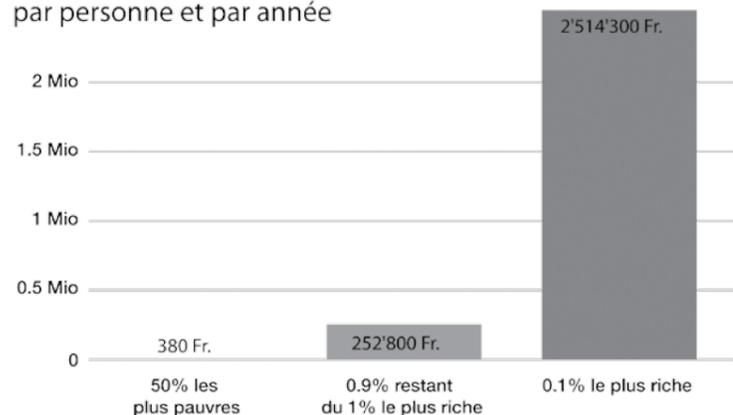
Part à la fortune totale en Suisse en 2008



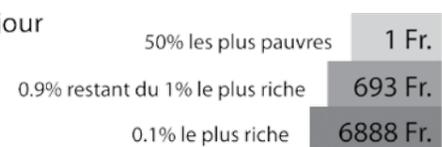
Une répartition bien peu égalitaire de la fortune, concentrée pour les trois-quarts entre les mains de seulement 10% de la population.

Revenu de la fortune en 2008

par personne et par année

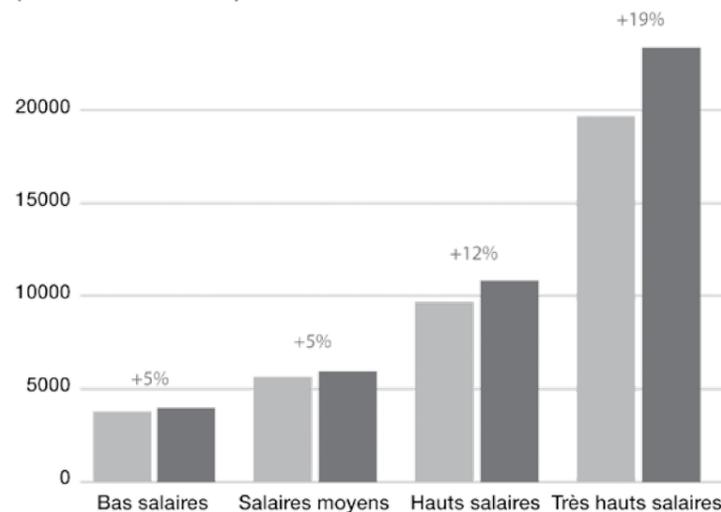


par personne et par jour



Comment décrire une classe de rentières-ers en deux schémas: il y a celles et ceux qui peuvent vivre en laissant tranquillement leur argent «travailler» à leur place, et les autres qui doivent travailler pour vivre.

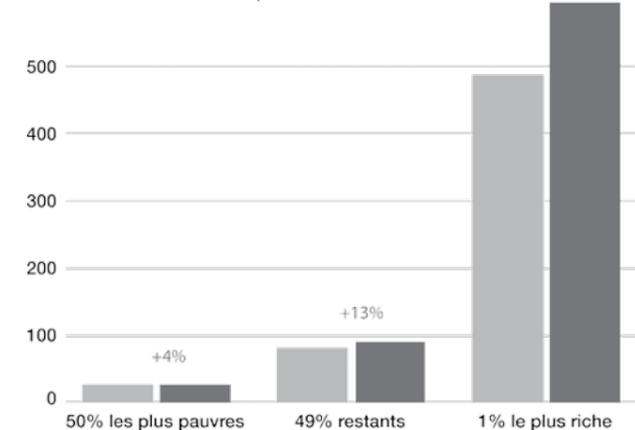
Salaires 2000 et 2010 en comparaison (en francs de 2010)



L'écart entre bas et moyens salaires ne s'est pas creusé en Suisse entre 2000 et 2010. Ce n'est qu'avec les hauts et les très hauts salaires que les inégalités ont augmenté de manière inquiétante.

(Bas salaires: 1^{er} décile / salaires moyens: médiane / hauts salaires: 9^e décile / très hauts salaires: 99^e percentile. Il s'agit des salaires bruts en équivalents plein temps, secteur privé et Confédération.)

Revenus annuels moyens 2003 et 2008 en comparaison (en milliers de francs, prix 2008)



Ce qui est vrai pour les salaires l'est de manière tout aussi significative pour les revenus, bien sûr.

DISCOURS DU 1^{ER} MAI

Une guerre contre les travailleuses et les travailleurs

Discours prononcé à l'occasion du 1^{er} mai à Yverdon-les-Bains.

«Chères et chers camarades, chères et chers collègues.

Les travailleuses-eurs, dans tous les secteurs, subissent les coups les plus brutaux depuis plusieurs années: baisses de salaires; attaques contre les conventions collectives de travail; dumping social et salarial; licenciements par wagons; licenciement de nos délégué-e-s syndicales-aux; menaces de délocalisations; remise en cause des assurances sociales: assurance-chômage, assurance-invalidité, AVS et deuxième pilier; privatisation des services publics; précarisation des conditions de travail.

Est-ce qu'on a bien saisi ce qu'ils veulent faire avec la prétendue «libre circulation des personnes»? Le marché du travail sans distorsion à la concurrence libre et non faussée, c'est ériger le *dumping* comme principe fondamental de fonctionnement de l'économie. La prétendue «libre circulation», cela a pour contenu la libre exploitation! Cela a pour conséquence la mise en concurrence des travailleuses-eurs au niveau du continent. Et dans la lettre et l'esprit de cette politique, le fond, c'est qu'il est interdit d'interdire le *dumping*. La conséquence de cette politique, c'est la montée du racisme et de la xénophobie. Comment voulez-vous qu'on ne soit pas fâché contre le pauvre type qui vient faire le boulot pour la moitié du prix? [...]

Camarades, la vie devient dure pour nous autres. Il y a plus de 586'000 pauvres dans ce pays, c'est à dire pas loin de 8% de la population. En ce qui concerne les retraité-e-s et les familles monoparentales, le taux grimpe à plus de 25%. On ne compte plus les travailleuses-eurs licencié-e-s

contraint-e-s d'accepter des baisses de salaires considérables à cause de la remise en cause de l'assurance-chômage. On ne compte plus les travailleuses-eurs aux abois contraint-e-s d'accepter des boulots précaires, puis licencié-e-s à nouveau, et ainsi de suite. On ne compte plus les chômeuses-eurs exclu-e-s de l'assurance-chômage, condamné-e-s à l'aide sociale. Vous pouvez avoir cotisé toute votre vie, si vous vous faites virer deux fois en moins d'un an, vous perdez tout droit à l'assurance chômage. Les victimes d'accidents de travail et celles et ceux qui ne supportent pas la pression hallucinante que leur impose le marché du travail ne peuvent même plus se tourner vers l'assurance invalidité, en cours de démantèlement! Et une fois retraités, après une vie de labeur, après avoir rapporté six millions de francs à l'employeuse-eur, on est condamné à la misère!

Les marchés financiers ont déclaré la guerre aux travailleuses-eurs! Nos problèmes ne sont pas des problèmes suisses, ni même européens. La crise du système économique est mondiale. Les marchés financiers, assoiffés de profits, ont déclaré la guerre à tou-te-s les travailleuses-eurs. C'est bien d'une guerre totale contre nous qu'il s'agit! Une guerre qui nous fait sombrer dans l'angoisse du lendemain que se soit pour nous ou pour la jeunesse qui, elle, subira de plein fouet les conséquences de cette guerre. [...]

L'UE, avec le FMI et la BCE, dans le cadre de la troïka, imposent la plus brutale austerité dans les pays du Sud de l'Europe pour sauver les bénéfices des banques! Ce sont les gouvernements nationaux qui s'assujettissent à ces états-majors en jetant à la poubelle le principe de la souveraineté nationale.

Camarades, la Grèce, le Portugal, l'Italie, l'Espagne sont nos voisins. Les travailleuses-eurs de ces pays sont nos camarades de luttes. La politique qui les frappe nous frappe aussi. [...]

Nous, syndicalistes, militant-e-s et ouvrières-ers, nous devons être solidaires des peuples et de la jeunesse d'Europe qui luttent contre l'UE et sa politique dévastatrice! La meilleure façon de les aider à résister, c'est de résister nous aussi, pied à pied! Nous ne pouvons accepter que nos représentant-e-s laissent s'appliquer en Suisse cette politique destructrice de l'UE relayée par notre gouvernement. Ce qui se passe aujourd'hui est très grave. Ce qui se passe en Afrique depuis les années 90, ce qui se passe aujourd'hui en Grèce, en Espagne, au Portugal n'est rien d'autre que l'image de notre propre avenir. La poste sera privatisée le 1^{er} juillet, dans un silence assourdissant de nos représentant-e-s, en application des directives de l'UE. L'UE exige que le gouvernement suisse adopte automatiquement «l'acquis communautaire». Ça voudrait dire qu'il criminalise tout combat syndical contre le *dumping* salarial. Ça voudrait dire que tout combat contre les libéralisations et les privatisations serait impossible. Ça voudrait dire que les syndicats deviennent inutiles, impuissants.

Nous ne pouvons pas accepter cela. Ce qui nous arrive n'est pas une fatalité! Prenons notre avenir et celui des générations futures en main! Il est temps qu'on se relève, et qu'on se batte!»

*Pierre-Alain Recordon
Président du groupe
syndical de Nestlé*

*On retrouvera l'intégralité de ce discours sur notre site:
www.pagesdegauche.ch.*

ÉTATS-UNIS

Quel redressement pour l'industrie automobile américaine?

En 2009, les constructeurs automobiles américains General Motors (GM) et Chrysler (qui forment avec Ford les *Big Three* de Detroit) se sont placés sous la protection de la loi américaine sur les faillites, le fameux «chapitre 11» qui permet peu ou prou à de grandes entreprises de repartir à zéro tout en ayant renégoциé des concessions, en particulier de la part des travailleuses-eurs. Ces constructeurs n'avaient plus de liquidités pour faire face à leurs obligations (ainsi, GM déclarait une perte de 30 milliards de dollars en 2008). En outre, la chute des ventes de voitures aux États-Unis (de 16,2 millions en 2007 à 10,1 millions en 2009), l'augmentation du prix de l'essence, une économie moins redistributrice et la raréfaction du crédit à la consommation ont précipité leur chute. Malgré la réduction de la production (de 10,4 millions de voitures produites en 2007 à 5,6 millions en 2009) et la suppression de centaines de milliers

d'emplois, GM et Chrysler n'ont pu redresser la situation.

INTERVENTION DE L'ÉTAT ET SYNDICAT PROPRIÉTAIRE

Face à l'écroulement programmé de GM et Chrysler, le gouvernement fédéral, sous la présidence de George Bush, a mis en place un mois avant son remplacement par l'administration Obama un programme d'assistance financière aux deux constructeurs. À cette assistance financière sous forme de prêts était liée toute une série de clauses de restructuration touchant le management, les investisseuses-eurs, les créanciers-ers et les employé-e-s. Ces dernières-ers devaient renoncer à certains acquis, accepter des baisses du salaire horaire et des conditions de retraite, un financement moindre des prestations de santé, ainsi que la fermeture de plusieurs usines. L'État fédéral aura injecté en tout environ 50 mil-

liards de dollars dans GM et plus de 10 milliards dans Chrysler.

Un autre changement structurel de taille concerne l'actionariat de ces deux entreprises, qui a été complètement modifié lors du processus de restructuration: le syndicat des ouvriers de l'automobile américains (UAW) devenant, à travers son fonds d'assurance santé, l'actionnaire majoritaire de Chrysler (67,7% en 2009, puis 41,5% fin 2011, Fiat devenant l'actionnaire majoritaire) et de GM, à hauteur de 17,5% en 2009. De manière étrange, alors que les travailleuses-eurs ont fait les plus gros sacrifices, ils se retrouvent en position de propriétaires. À ce titre, le président de l'UAW déclarait au moment de la renégociation d'accords salariaux que l'UAW «ne considère plus le management de Chrysler, GM et Ford comme des adversaires, mais comme des partenaires». Un nouveau genre de syndicalisme néolibéral?

Mathieu Gasparini

MERCK SERONO

La gauche à la croisée des chemins

L'annonce de la fermeture de Merck Serono fut une véritable bombe. Syndicats, gouvernement, partis politiques, tout le monde s'est précipité pour réagir à chaud: la gauche dénonçait l'augmentation des dividendes versées aux actionnaires (+20%), le forfait fiscal dont l'entreprise bénéficie à Genève et la fragilité générale du tissu économique, marqué par «l'emploi volatil». La droite, quant à elle, se contentait de critiquer la gauche, campagne électorale oblige.

Au-delà de ces prises de position, plusieurs grandes questions sont apparues dans l'affaire Merck Serono et n'ont pas tardé à diviser la gauche. Faut-il sauver les emplois? Si oui, comment? Devons-nous agir par «petits bouts» en tentant de sauver la crèche du personnel, ou, en concertation

avec les syndicats, tout miser sur la préservation du site, et donc des emplois? Le PS doit-il parler du développement économique de Genève en réitérant ses positions tranchées concernant les forfaits et allègements fiscaux, ou agir de manière plus souple à l'égard des employé-e-s qui risquent de perdre leurs emplois? Merck Serono n'est pas juste une lutte sociale parmi d'autres, Merck Serono est une sonnette d'alarme pour toute la classe politique, rappelant la nécessité de cohérence entre les revendications législatives et les revendications sur le terrain, lorsque les conflits sociaux éclatent.

Pour la gauche, deux défis principaux se dégagent: d'abord, rendre opérationnels les liens avec les syndicats, leur expérience quotidienne du terrain

étant vitale pour les partis. Des erreurs importantes en matière de communication auraient pu être évitées si ce lien était plus naturel. Le défi le plus important est toutefois celui du positionnement: à Genève, le PS et les Verts ont dit clairement non aux cadeaux fiscaux de toute sorte. Aujourd'hui, dans l'affaire Merck Serono, il s'agit de rester ferme sur ces engagements pour un autre développement de Genève, sinon on ne sortira jamais du cercle vicieux des concessions, comme ce fut le cas à Nyon dans l'«affaire Novartis».

Olga Baranova

Pour une esquisse de quelques réponses de gauche au problème, voir nos articles sur la fermeture de l'usine Novartis à Prangins (Pages de gauche n°s 106 et 108).



IDÉES

La justice restaurative en question

La justice restaurative n'est pas une nouvelle victimologie ou une manière de surmonter complètement la logique punitive que revêt la justice pénale. Elle n'est pas non plus liée à une soif implacable de justifications ou de réparations qui incarnerait une forme raffinée de vengeance, une emprise de la victime sur le criminel. Elle est au contraire corrélée à des besoins que le système actuel (la LAVI – Loi sur l'aide aux victimes – comprise) n'arrive pas encore à assumer de manière tout à fait satisfaisante.

Le fait de ne pas prendre en compte suffisamment les besoins à la fois des victimes, mais aussi des infractant-e-s et des

communautés lésées, mène trop souvent à un sentiment diffus de frustration et d'injustice. N'est-il pas illusoire de voir dans la compensation (amende, jours de prison, compensation financière) la seule manière d'assumer pleinement la justice?

Cette compensation, assumée et revendiquée par l'État, n'est-elle pas souvent dérisoire au vu des conséquences sociales et humaines que les crimes engendrent?

La justice restaurative cherche à privilégier, en complément de la justice pénale, et par des médiations multiples (assistant-e-s sociales-aux, médiation, lieux de conciliations),

à restaurer des relations brisées par le crime (faut-il rappeler que la majorité des crimes se perpétuent au sein de cercles sociaux restreints?). Elle part aussi du constat que victimes et infractant-e-s doivent trouver les voies d'une plus grande responsabilité et reconnaissance mutuelle, toujours par l'intermédiaire d'un tiers.

RÉINSÉRER DANS LE TISSU SOCIAL

Cette justice cherche à redonner aux individus la possibilité de reprendre pied dans l'existence. Pour la victime, elle l'aidera à surmonter ses frustrations et désirs de vengeance, ou encore, par exemple, à dépasser l'insécurité ressentie lors de la libération de l'infractant-e. Parallèlement, cette justice porte en elle l'exigence d'une plus grande prise en charge de l'infractant-e en vue de sa réinsertion dans le tissu social par une prise de conscience des torts qu'il ou elle aurait causés à autrui, par une confrontation à la réalité humaine (souffrance et intégrité) et sociale (rupture dans le tissu social d'une communauté) de son acte.

La justice restaurative est encore une pratique marginale en Suisse et ne bénéficie pas encore de structures bien établies. Mais elle constitue déjà une réponse au discours du «tout répressif» en démontrant en quoi la punition ne recrée pas du lien social et des possibles inventifs, mais perpétue le cercle de l'injustice et de la violence sous couvert des intentions les plus légitimes.

Dimitri Andronicos

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur les questions posées par la justice restaurative.

JUSTICE

Après la peine

Dans le canton de Vaud, le suivi de probation, soit le suivi des personnes condamnées pénalement après l'exécution (partielle) de leur peine, incombe à une fondation de droit privé, la Fondation vaudoise de probation (FVP). Ancienne «Société Vaudoise de Patronage des Détenus Libérés», elle a vu son mandat précisé lors de l'entrée en vigueur du nouveau droit des sanctions en 2007.

Les missions confiées à la FVP sont de deux types: assurer le suivi des ancien-ne-s détenu-e-s après l'exécution de peine et assurer l'exécution des peines en milieu ouvert (soit la surveillance des personnes condamnées au port de «bracelet électronique» ou à un travail d'intérêt général). Difficile d'accès, à Épalinges, la FVP doit gérer la distribution de l'aide sociale et les mandats de

probation (respect des règles de conduites, comme le contrôle de l'abstinence) imposés dans les jugements

Le suivi de probation est sans doute une tâche nécessaire tant que la prison sera le principal moyen de répression dans les cas de grave infraction à la loi pénale. Cependant, il importe de se souvenir que cette fonction de «réinsertion», avec ce qu'elle comporte de paternalisme, demeure confiée à une ancienne association de bienfaisance, hors organigramme de l'État, qui n'emploie en tout et pour tout que 49 collaboratrices-eurs pour toute la population carcérale cantonale. Après la vague de réformes du Service pénitentiaire, une réflexion sur la modernisation du suivi post-carcéral s'impose.

Arnaud Thiéry

LE POING



L'assemblée des délégué-e-s du PSS a voté à 133 voix contre 20 contre le «managed care»: la position du parti était claire. Pour la droite du parti, la démocratie interne n'a jamais eu aucune valeur, et **Jean-François Steiert, Evi Alleman, Prisca Birrer-Heimo, Chantal Galladé, Edith Graf-Litscher, Ursula Wyss, Thomas Hardegger, Daniel Jositsch, Pascale Bruderer, Anita Fetz** et **Hans Stöckli** s'engagent donc pour la loi, en siégeant de surcroît dans le comité de soutien à cette initiative combattue par leur parti.

LA ROSE



La rose de ce mois est décernée à l'ancienne conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey**, qui a défendu le droit d'un parlementaire à transmettre au gouvernement des informations confidentielles d'intérêt public. Il s'agit bien sûr de l'affaire Blocher-Hildebrand. En s'élevant ainsi au-delà des personnages concernés et de leurs évidentes arrières-pensées, l'ancienne présidente de la Confédération fait preuve d'une indépendance d'esprit salutaire, et, ajoutons-nous, d'un sens de l'État qui lui fait honneur.

LIVRES

Le placard suisse

Le champ de l'histoire des homosexualités en Suisse s'ouvre enfin aux francophones par la publication de deux ouvrages: un volume de la collection «Le savoir suisse», *Homosexualités masculines en Suisse*, petite synthèse issue de deux recherches plus larges de Michaël Voegtli et Thierry Delessert, et l'édition de la thèse de ce dernier, «*Les homosexuels sont un danger absolu*».

Le premier de ces ouvrages constitue une courte présentation associant l'analyse des procédures parlementaires – qui ont conduit à une dépénalisation partielle de l'homosexualité dans le Code pénal suisse de 1942 – et une histoire des associations homosexuelles.

Cette dernière présente les organisations homosexuelles suisses de la création de la première association, le *Kreis* à Zürich en 1931, jusqu'au foisonnement actuel des associations cantonales, dont la création et le maintien doit beaucoup à la mise en place d'une politique publique de prévention et de lutte contre le VIH. Cette histoire met notamment en exergue les tensions du mouvement entre des partisan-e-s de la politique

du placard, c'est-à-dire la soumission à la norme pénale et morale de discrétion et d'ordre, et des personnes qui revendiquent une lutte militante visible et radicale pour leurs droits, qui s'exprime par exemple dans l'injonction politique à faire usage du *coming-out*.

L'autre aspect du livre, la question pénale, est mis en perspective par l'analyse des discours des experts juridiques et médicaux qui ont cours au début du XX^e siècle. Cette partie résume très brièvement les résultats des travaux de Thierry Delessert, dont on trouve heureusement un riche développement dans la publication de sa thèse. Son travail nuance les processus politiques qui ont mené aux réformes juridiques donnant plus de libertés aux personnes homosexuelles, en montrant le rôle du discours psychiatrique sur la maladie mentale que représente l'homosexualité pour les psychiatres dans la déresponsabilisation pénale de leur comportement. Dans cette perspective, on voit aussi que ce n'est pas le progressisme des parlementaires qui semble à l'origine de la dépénalisation de 1942, mais bien leur souci de pré-

server l'ordre public et moral en minimisant les risques de chantage et d'activisme homosexuel.

On soulignera que les travaux en question traitent essentiellement des homosexualités masculines, reconnaissant n'aborder la question lesbienne qu'à la marge. Espérons que la mention de la double invisibilisation dont les femmes homosexuelles sont victimes en encourage d'autres à y consacrer leurs recherches.

Stéphanie Pache

À lire:

Thierry Delessert, Michaël Voegtli, Homosexualités masculines en Suisse, Lausanne, PPUR (Le savoir suisse), 2012; Thierry Delessert, «Les homosexuels sont un danger absolu», Lausanne, Antipodes, 2012.



LIVRES

Un urbanisme de gauche

Il faut remercier Urs Zuppinger et ses camarades de l'Association pour un aménagement harmonieux du Flon (APAHF) d'avoir documenté tout un pan de l'histoire urbaine lausannoise récente. Cet ouvrage retrace les luttes menées autour du réaménagement de la plate-forme du Flon afin de préserver la structure urbanistique héritée du développement industriel de la ville afin également de sauvegarder en partie un «esprit des lieux» qui avait vu fleurir la culture alternative en ville. Les socialistes lausannois jouent un rôle

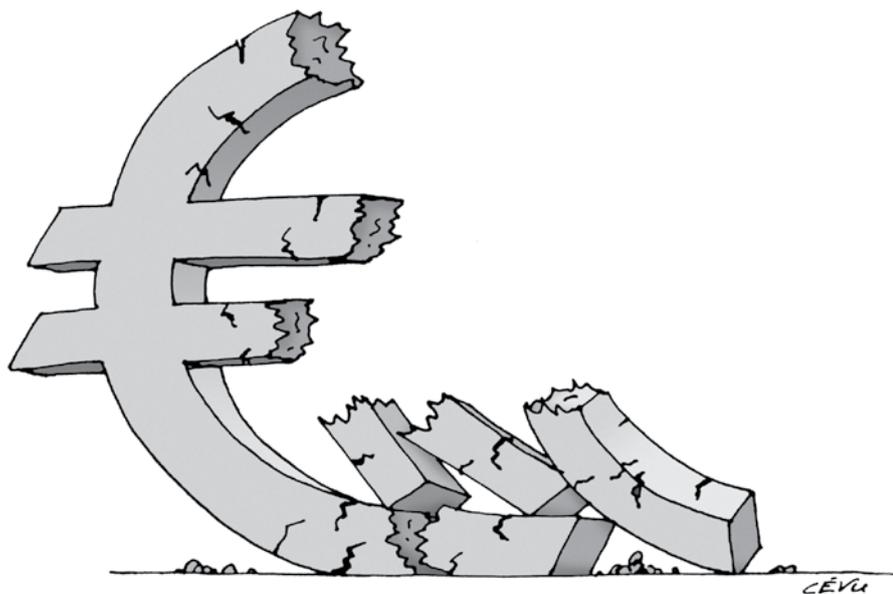
non négligeable dans cette histoire, et on croise au cours des pages quelques figures historiques du parti.

Si le succès de luttes urbaines est souvent lié à des mobilisations de masse, le cas du Flon montre qu'un petit groupe de militant-e-s déterminé-e-s, et pouvant compter sur une expertise professionnelle, a la possibilité d'influencer durablement le cours du développement urbain. On peut, d'ailleurs, lire cet ouvrage comme une introduction (très richement illustrée) à l'aspect politique de l'aménagement du territoire.

Une des leçons importantes de l'ouvrage semble être la nécessité de reposer la question de la propriété du sol et de ses usages, et en particulier celle de l'expropriation pour des motifs d'intérêt public. En ces temps de crise du logement, n'est-il pas temps de s'intéresser à la rente foncière urbaine?

Romain Felli

À lire: *Urs Zuppinger, Luttes-ô-flon. Une reconversion urbaine lausannoise mouvementée de 1984 à 2012, Lausanne, éditions d'en bas, 2012.*



Séismes en Europe

SITE INTERNET

Sur notre site
ce mois

Sur www.pagesdegauche.ch ce mois-ci, on trouvera la recension du livre de Thierry Pillon, *Le corps à l'ouvrage* (Stock, 2012).

On pourra aussi y lire les versions allongées des articles de Romain Felli sur la prise de position du PS au sujet de la migration (p. 3), et de Stéphanie Pache sur l'aide au suicide (p. 5).

Le texte complet du discours de Pierre-Alain Recordon s'y trouve également. Bonne lecture à nos internautes!

JAB

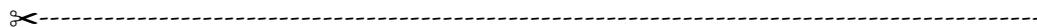
CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi: Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne

ANNIVERSAIRE

Pages de gauche, 2002-2012

Pour fêter ses dix ans, *Pages de gauche* publie un livre anniversaire qui retrace la trajectoire du journal. Le livre, coédité par les éditions de L'Aire et *Pages de gauche*, est proposé en souscription avant sa parution au mois de septembre. Merci de remplir le bulletin de commande ci-dessous pour recevoir le livre chez vous.



Bulletin de commande

Veillez me faire parvenir exemplaire(s) de l'ouvrage *Pages de gauche, 2002-2012*, en vente jusqu'au 31 juillet 2012 au prix de souscription de 27 frs l'exemplaire (36 frs l'exemplaire ensuite), TVA et frais de port inclus.

Nom: Prénom:

Adresse:

NPA: Localité:

Date: Signature:

À renvoyer à l'adresse suivante: Éditions de L'Aire, Case postale 57, 1800 Vevey, ou commander par Internet sur le site: www.pagesdegauche.ch.